RÉSOLUTIONS FINANCIÈRES POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE 2020

États financiers vérifiés de 2019

IL EST RÉSOLU QUE les états financiers vérifiés pour l'année se terminant le 31 décembre 2019 soient reçus.

Nomination des vérificateurs

IL EST RÉSOLU QUE la firme Marcil Lavallée soit nommée vérificateur externe de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada jusqu'au terme de la prochaine assemblée générale annuelle.

Barème des cotisations pour 2021

IL EST RÉSOLU QUE le barème ci-joint des cotisations des membres et des associés pour 2021 soit adopté.

Budgets de 2020 et résumé des prévisions de fonctionnement pour 2021

IL EST RÉSOLU QUE les budgets du Fonds de fonctionnement et du Fonds national de dotation pour 2020, préparés par le Conseil d'administration, ainsi que le résumé des prévisions de fonctionnement pour 2021, soient reçus.

BARÈME DES COTISATIONS DES MEMBRES ET ORGANISMES ASSOCIÉS POUR 2021

Membres

Coopératives d'habitation : 4,65 \$ par logement par mois (4,55 \$ en 2020)

Coopératives d'habitation

en développement : 135 \$ par année (132 \$ en 2020)

Coopératives étudiantes : 9,50 \$ par lit par année (9,30 \$ en 2020)

Groupes de ressources techniques : 359 \$ par année (351 \$ en 2020)

Organismes parrains: 1 147 \$ par année (1 122 \$ en 2020)

Tous les autres membres votants : 359 \$ par année (351 \$ en 2020)

<u>Associés</u>

Organismes : 359 \$ par année (351 \$ en 2020)

Membres associés individuels : 135 \$ par année (132 \$ en 2020)